

Le 26 avril 1793 à Nogent-le-Rotrou.

Le vendredi 26 avril 1793, le Citoyen Desnoyer père présentait au greffier de la municipalité de Nogent-le-Rotrou un certificat de résidence délivré par la commune de Chartres et réquérait acte de sa démarche :

« Ce Jourd'hui Vingt Six avril mil Sept cent quatre vingt Treize L'an deuxième de la République Française.

Devant nous greffier de la municipalité de la ville de Nogent Le rotrou est comparû Le C.^{en} Desnoyer père Lequel a représenté un certificat de residence à lui délivré par la Commune de chartres le dix neuf mars enregistré Le quatre avril visé par Le district et par Le département le Cinq avril dernier, de laquelle représentation il nous a requis acte a lui octroyé, et a Signé avec nous Secrétaire.

Vasseur Beuzelin

Maire

L. ferré f. G. verdier

Fauveau

Pi Chereault

G. Petibon

s. g.

hubert »¹

¹ Source : A. M. Nogent – le – Rotrou 1 D 2, feuillet 63.